

## PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE 2021

La situation actuelle avec une population scolaire largement vaccinée, un taux de vaccination élevé de la population générale et un dispositif performant de tests antigéniques rapides, nous autorise à adapter le dispositif sanitaire en vue de la rentrée 2021-2022 :

- Assouplissement des règles de port du masque ;
- Pas de mesures de quarantaine pour les élèves vaccinés et rétablis ;
- À partir du cycle 2, maintien du fonctionnement normal des écoles et maisons relais lors d'un scénario 1 et 2 pour les élèves vaccinés, rétablis ou participant à un *testing* renforcé toutes les 48 heures ;
- Maintien du *testing* deux fois par semaine.

### LE SCENARIO DE BASE (AUCUN CAS POSITIF) :

#### **CYCLE 1 :**

Pas de port du masque,

Hygiène des mains renforcée,

Aération régulière de la classe,

Testing : 2 autotests par semaine pour tous à réaliser au domicile.

#### **CYCLE 2 AU LYCEE :**

Pas de port du masque en classe : le port du masque est uniquement nécessaire lors des déplacements dans le bâtiment (circulation en classe au secondaire, intercoures, déplacement en EPS et à la cantine, dans les foyers des collégiens et lycéens, au CDI, à l'espace Mandela et pendant le transport scolaire).

Il est également obligatoire lors des activités périscolaires du primaire, les clubs du secondaire et les réunions de plus de 10 personnes.

Il n'est pas obligatoire lorsque l'élève est assis en classe et dans la cour de récréation.

Au primaire, les enseignants peuvent retirer leur masque dans la classe avec leurs élèves.

Au secondaire, les enseignants assis à leur bureau peuvent retirer leur masque. S'ils circulent dans la classe, ils doivent le remettre.

Règles sanitaires : Hygiène des mains renforcée, sens de circulation dans l'établissement et aération régulière de la salle de classe (prévoir de quoi se couvrir en hiver).

Testing : 2 autotests par semaine pour tous à réaliser au domicile.

Restaurant scolaire : organisation par niveaux et tables de 4.

EPS : privilégier les activités de plein-air, pas de restrictions sur les activités, limiter le temps aux vestiaires, port du masque lors des déplacements et notamment dans les transports scolaires.

Les sorties et voyages sont autorisés mais le protocole du lieu d'accueil sera adopté. Les voyages avec nuitées seront sous le régime du Covid *check*. Attention, certains pays ou centres d'accueil demandent en plus du « pass vaccinal » ou du « pass sanitaire », des PCR avant et 48 h 00 après l'arrivée (ex : GB).

Les élèves présentant des symptômes doivent rester à la maison et se faire tester. S'ils sont déjà dans l'établissement, ils doivent être orientés à l'infirmerie.

Une campagne de vaccination des élèves sera lancée par le ministère pour les plus de 12 ans.

En ce qui concerne les personnes vulnérables : elles doivent faire attester de leur vulnérabilité auprès de leur médecin traitant et faire valider le document par la médecine du travail. La démarche leur a été transmise directement. En cas de difficultés, ces personnes seront autorisées à faire cours à distance.

Une invitation à se faire tester avant la rentrée a été envoyée à tous les élèves ainsi qu'au personnel enseignant.

Les parents et personnes extérieures pourront être reçus dans l'établissement avec port du masque.

### **ÉCOLE MATERNELLE (CYCLE 1) :**

Scénario 1 : mise à l'écart de la classe.

Scénarios 2 et 3 : mise en quarantaine pour tous les élèves.

### **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (CYCLES 2 ET 3) :**

#### LES SCÉNARIOS 1 ET 2 (UN OU DEUX CAS POSITIFS).

Port du masque obligatoire pour tous les élèves et les enseignants de la classe jusqu'au test PCR réalisé par une équipe mobile le 6<sup>e</sup> jour ;

Maintien du fonctionnement normal de l'école et des services d'éducation et d'accueil ;

Élève (s) positif (s) : isolé (s) et retour après un test PCR négatif au bout de 6 jours ;

Élève (s) cas contact participant au testing renforcé :

- Mise en quarantaine avec autorisation de sorties pour fréquenter l'école et les services d'éducation et d'accueil sous condition de participer au testing renforcé toutes les 48 heures à l'école ;
- Levée de la quarantaine avec un test PCR négatif après le 6<sup>e</sup> jour (effectué soit par une équipe mobile du Laboratoire National de Santé (LNS), soit sur ordonnance) ;

Élève (s) cas contact ne participant pas au testing :

- Mise en quarantaine.

### LE SCENARIO 3 (DE 3 A 5 CAS AU SEIN D'UNE CLASSE) :

Port du masque obligatoire pour tous les élèves et les enseignants de la classe jusqu'au test PCR réalisé par une équipe mobile le 6<sup>e</sup> jour ;

Élèves positifs : isolés et retour avec un test PCR négatif au bout de 6 jours ;

Élèves cas contact : mise en quarantaine sans autorisation de sorties, levée de la quarantaine avec un test PCR négatif après le 6<sup>e</sup> jour (sur ordonnance) ;

Les cours ont lieu en distanciel.

### **COLLEGE ET LYCEE :**

#### LES SCENARIOS 1 ET 2 (UN OU DEUX CAS POSITIFS) :

Port du masque obligatoire pour tous les élèves et les enseignants de la classe jusqu'au test PCR réalisé par une équipe mobile le 6<sup>e</sup> jour ;

Maintien du fonctionnement normal de l'école et des services d'éducation et d'accueil ;

Élève (s) positif (s) : isolé (s) et retour après un test PCR négatif au bout de 6 jours ;

Élève (s) vacciné (s) ou rétabli (s) : pas de mise en quarantaine ;

Élève (s) ni vacciné (s) ni rétabli (s) participant au testing renforcé :

- Mise en quarantaine avec autorisation de sorties pour fréquenter l'école et les services d'éducation et d'accueil sous condition de participer au testing renforcé toutes les 48 heures à l'école ;
- Levée de la quarantaine avec un test PCR négatif après le 6<sup>e</sup> jour (effectué soit par une équipe mobile du LNS, soit sur ordonnance) ;

Élève (s) ni vacciné (s) ni rétabli (s) ne participant pas au testing :

- Mise en quarantaine.

Si l'enseignant n'est pas vacciné, il fait cours en distanciel, s'il est vacciné, il fait cours en présentiel avec son masque.

### LE SCENARIO 3 (DE 3 A 5 CAS AU SEIN D'UNE CLASSE) :

Port du masque obligatoire pour tous les élèves et les enseignants de la classe jusqu'au test PCR réalisé par une équipe mobile le 6<sup>e</sup> jour ;

Élèves positifs : isolés et retour avec un test PCR négatif au bout de 6 jours ;

Élèves ni vaccinés ni rétablis : mise en quarantaine sans autorisation de sorties, levée de la quarantaine avec un test PCR négatif après le 6<sup>e</sup> jour (sur ordonnance) ;

Si l'enseignant n'est pas vacciné, il fait cours en distanciel, s'il est vacciné, il fait cours en présentiel avec son masque.

Les cours peuvent avoir lieu en hybride.

### **POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉTABLISSEMENT :**

### LE SCENARIO 4 (CHAÎNE D'INFECTION DANS UNE ÉCOLE) :

Mesures supplémentaires proposées au directeur de la Santé par le Comité de pilotage "Covid-19 and Education" en fonction de la situation sanitaire.

La helpline du MENJE 8002-9090 continue d'offrir des conseils et une aide aux élèves et parents.